

Action concertée - Bourses sur le jeu responsable
Liste des titulaires des octrois du concours 2017-2018

Responsable Établissement	Titre		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	TOTAL \$	
Bourse de maîtrise								
Hamel, Alexandre U. Laval	Poker en ligne de nuit : exploration des comportements de jeu et de la capacité à respecter ses limites dans une perspective de Poker en ligne de nuit : exploration des comportements de jeu et de la capacité à respecter ses limites dans une perspective de jeu	Montant de la bourse	20 000 \$	20 000 \$			40 000 \$	
							Total :	40 000 \$
Bourse postdoctorale								
Reynolds, Jennifer U. Concordia	Penser la convergence entre les jeux de hasard et d'argent et les jeux vidéo chez les jeunes	Montant de la bourse	35 000 \$	35 000 \$			70 000 \$	
		Supplément réseautage*	5 000 \$	5 000 \$			10 000 \$	
							Total :	80 000 \$
Chercheur-boursier								
Monson, Eva U. de Sherbrooke	Le jeu responsable et la défavorisation	Montant recherche	19 732 \$	19 586 \$	19 874 \$		59 192 \$	
		Frais indirects de recherche**	5 328 \$	5 288 \$	5 366 \$		15 982 \$	
		Bourse de carrière***	78 400 \$	80 360 \$	82 369 \$	84 428 \$	325 557 \$	
							Total :	400 731 \$
Savard, Annie-Claude U. Laval	Jeu responsable et transition à la vie adulte : de l'expérience subjective à la prévention	Montant recherche	19 808 \$	19 962 \$	19 973 \$		59 743 \$	
		Frais indirects de recherche**	5 348 \$	5 390 \$	5 393 \$		16 131 \$	
		Bourse de carrière***	78 400 \$	80 360 \$	82 369 \$	84 428 \$	325 557 \$	
							Total :	401 431 \$
			267 016 \$	270 946 \$	215 344 \$	168 856 \$	922 162 \$	

* Supplément pour la participation à des activités de partenariat, de mobilisation, de transfert et de diffusion de la recherche.

** Les frais indirects de recherche (FIR), accordés aux projets de recherche seulement, sont à l'usage des établissements gestionnaires de l'octroi et leur sont versés directement.

*** Inclut 12% en avantages sociaux. L'établissement gestionnaire s'engage à verser un complément salarial.

Les bourses sont octroyées sous réserve de l'approbation des crédits votés par l'Assemblée nationale du Québec et des décisions prises par le conseil d'administration du FRQSC. Ces crédits peuvent être modifiés en tout temps, sans préavis.